

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22/10/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 V. 278 Vœu relatif à l'attribution du nom de Paulette Guinchart-Kunstler à un lieu ou un équipement de la Ville de Paris dédié aux personnes âgées.

Le Conseil de Paris,

Issue d'une famille d'agriculteurs, étudiante en économie et engagée dans la Jeunesse Agricole Catholique, libraire, infirmière en psychiatrie puis cadre dans le secteur gérontologique, Paulette Guinchart-Kunstler a souhaité partir le 4 mars 2021 à l'âge de 71 ans.

Militante socialiste, au PSU puis au PS, militante syndicaliste à la CFDT, elle est l'illustration de l'élue de terrain qui a patiemment conquis les mandats et avec eux la confiance et le respect de ses pairs : adjointe au maire de Besançon, conseillère régionale de Franche-Comté puis députée du Doubs, et même vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Pétrie de convictions éthiques forgées aux côtés des âgé·e·s et des professionnel·le·s qui les accompagnent, elle fait de leur place dans notre société un cheval de bataille politique alors même que les politiques publiques de gérontologie commencent à être confrontées à l'augmentation démographique des retraité·e·s. Lionel Jospin, alors Premier Ministre, lui confie en 1999 la rédaction d'un rapport sur « Vieillir en France : enjeux et besoins d'une nouvelle orientation politique en direction des personnes âgées en perte d'autonomie ».

Ce rapport qui commence par ces mots de remerciements : « à tous ceux qui se posent la question, *"vieillir a-t-il un sens"*, il démontre simplement que vieillir a un sens, celui de la vie », est accueilli par le secteur avec beaucoup d'intérêt tant il jette les bases d'un renouveau conséquent de la prise en charge de la dépendance due à l'âge. Dans la foulée, Lionel Jospin la nommera en 2001 secrétaire d'état chargée des personnes âgées.

C'est alors qu'elle fit voter la loi sur l'allocation personnalisée d'autonomie en 2002 qui instaure pour la première fois un droit universel à la prise en charge de toutes les personnes âgées dépendantes.

Réélue en 2002 députée, elle fait part de sa décision de ne pas se représenter en 2007. Mais, femme politique de toujours, elle reste impliquée dans divers groupes de réflexions politiques et continue son combat pour la reconnaissance et une meilleure prise en charge des âgé·e·s et de celles et ceux qui les accompagnent, qu'ils ou elles soient aidants proches ou professionnels. Éluée Présidente de la Fondation Nationale de Gérontologie en 2013, puis nommée Présidente de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, elle bénéficie d'un respect et d'une reconnaissance unanime des acteurs des politiques gérontologiques tant pour ses combats et réalisations passés que pour les convictions qu'elle aura toujours défendues toute sa vie.

Ce sont ses convictions qui l'ont sans doute dans un premier temps amenée à cosigner une tribune contre la légalisation de l'euthanasie en 2005. Mais Paulette Guinchard-Kunstler avait l'intelligence de celles et ceux qui forgent leurs convictions sur le terrain, à l'épreuve des faits et des défis. L'approche imminente de sa mort et l'omniprésence de souffrances auront été les siens. Atteinte d'une maladie neurodégénérative sans issue, elle décida contre toute attente de recourir au suicide assisté en Suisse. Elle savait que son geste allait être rendu public, elle savait qu'il allait faire parler, elle souhaitait qu'il fasse ainsi bouger les choses.

Paulette Guinchard-Kunstler fut une femme politique aimée et respectée des siens : des personnes qui l'élirent, des professionnel·le·s pour qui elle travailla sans relâche, des structures qu'elle présida. Elle a laissé sans conteste une loi qui a ouvert la porte à l'adaptation de la société au vieillissement de sa population. Le travail est encore grand et son souvenir guidera celles et ceux qui le mèneront.

Sur proposition de Gauthier Caron-Thibault et des élu.e.s du groupe *Paris en commun*,

Émet le vœu que :

Le nom de Paulette Guinchard-Kunstler soit donné à un lieu ou un équipement de la Ville de Paris dédié aux personnes âgées.